

Interpellation

Le Contrôle des chantiers dans le canton de Vaud bénéficie-t-il de moyens nécessaires pour mener à bien sa mission ?

Instauré par la volonté commune de l'Etat de Vaud, des associations patronales, des syndicats et de la SUVA, le Contrôle des chantiers s'inscrit dans le cadre des mesures de surveillance prévues par les dispositions légales et conventionnelles dans les domaines des marchés publics, du droit du travail, de la sécurité au travail, de la loi sur le travail au noir et des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.

Chaque année, la parution du rapport d'activité de cette commission de surveillance permet de découvrir la nature des contrôles effectués durant l'année écoulée dans le canton de Vaud. Le 17 juillet dernier paraissait le rapport d'activité de 2011.

Comme en 2010, les constats sont alarmants. En effet, sur les 994 contrôles réalisés par les six inspecteurs vaudois en 2011, 81% relevaient d'infractions (c'est-à-dire que le rapport d'inspection a été transmis aux instances concernées et n'a pas été classé). Parmi les entreprises qui ont fait l'objet d'une transmission, 52% sont des sous-traitantes et 48% des adjudicataires. Dénoncée depuis 2009 par les syndicats, cette réalité est désormais connue: quotidiennement s'activent des réseaux qui alimentent en main-d'œuvre souvent non déclarée et sous-payée une bonne partie des chantiers du canton à travers des entreprises de sous-traitance qui se sont passablement développées ces dernières années. Aussi, le rapport portant sur 2011 révèle qu'un quart des ouvriers travaillaient au noir sur les chantiers vaudois contrôlés l'année dernière.

Du côté de la Commission de surveillance, il convient de souligner que 77% de ses contrôles étaient des contrôles de routine et 23% de contrôles sur dénonciation. En outre, le rapport annonce que les contrôles des travailleurs détachés ont diminué de 35% par rapport à 2010. A la lecture dudit rapport, cette diminution semble s'expliquer par le fait que la Confédération a révisé en 2010 la répartition des inspecteurs attribués aux cantons dans le cadre des mesures d'accompagnement à la libre circulation (MALCP) et que le canton de Vaud a perdu un inspecteur qui jusqu'alors était affecté au Contrôle des chantiers pour la branche de la construction¹.

Le Parlement vaudois s'est penché sur la question du dumping salarial et de la sous-enchère salariale en lien avec la sous-traitance à diverses reprises, notamment lors des débats sur le budget 2012. Au cours de ce dernier, l'augmentation de la subvention au Contrôle cantonal des chantiers avait fait l'objet d'un amendement, refusé par la majorité du plénum, et cela, alors même que certains parlementaires proches de la

¹ En avril 2012, le Secrétariat à l'économie (SECO) publiait les résultats d'une étude menée sur la base du travail des commissions de contrôle tripartites et paritaires. Portant en 2011 sur plus de 140 000 personnes et 38 000 entreprises, l'étude relève que dans les branches où il n'y a pas de convention collective, plus d'un tiers (35%) des entreprises étrangères détachant des travailleurs en Suisse sont soupçonnées de ne pas avoir respecté les salaires minimaux. *Rapport FlaM du 27 Avril 2012. Mise en œuvre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes Suisse - Union européenne 1er janvier - 31 décembre 2011.*

Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) l'appuyaient, ne serait-ce que pour optimiser le suivi administratif de ladite commission.

Les données de 2011 présentées ci-dessus confirment à nouveau la nécessité de renforcer les contrôles, non seulement pour assurer la protection des travailleurs mais également pour lutter contre la concurrence déloyale induite par le dumping salarial entre les entreprises.

Sur la base de ces différents éléments, au nom du groupe socialiste, la députée soussignée pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :


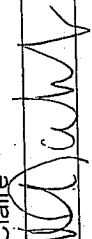


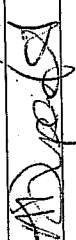

- 1) Quelle appréciation du rapport 2011 du Contrôle cantonal des chantiers et de la situation générale dans le domaine de la construction le Conseil d'Etat fait-il ?
- 2) Le Conseil d'Etat peut-il indiquer au Grand conseil le nombre d'inspecteurs vaudois affectés à l'heure actuelle au contrôle des travailleurs détachés ?
- 3) Le Conseil d'Etat estime-t-il que la commission de contrôle des chantiers du canton bénéficie des moyens nécessaires pour mener à terme sa mission ?
- 4) Le Conseil d'Etat envisage-t-il de renforcer son soutien financier à la commission en question, notamment pour permettre le renforcement des contrôles des travailleurs détachés et lutter ainsi contre le dumping salarial ?
- 5) Le Conseil d'Etat compte-t-il intervenir auprès de la Confédération dans le but d'augmenter la subvention allouée aux cantons pour les mesures d'accompagnement liées à la libre circulation des personnes ?

Souhaite développer
Lausanne, le 28 août 2012

Pour le groupe socialiste
Rebecca Ruiz



Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Aellen Catherine		Chappuis Laurent	Epars Olivier
Ansermet Jacques		Cherbuin Amélie	Favez Jean-Michel
Apothéloz Stéphanie		Chevalley Christine	Favrod Pierre-Alain
Attinger Doepper Claire		Chevalley Isabelle	Ferrari Yves
Aubert Mireille		Chollet Jean-Luc	Freymond Cantone Fabienne
Baehler Bech Anne		Chollet Jean-Marc	Gander Hugues
Baillif Laurent		Christen Jérôme	Genton Jean-Marc
Bally Alexis		Christin Dominique-Ella	Germain Philippe
Bendahan Samuel		Collet Michel	Glauser Alice
Berthoud Alexandre		Cornamusaz Philippe	Glauser Nicolas
Bezençon Jean-Luc		Courdesse Régis	Golaz Florence
Blanc Mathieu		Cretegyne Gérald	Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe		Cretegyne Laurence	Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard		Crottaz Brigitte	Grobéty Philippe
Borloz Frédéric		De Montmollin Martial	Grognuz Frédéric
Bory Marc-André		Debluë François	Guignard Pierre
Brélaz Daniel		Desmeules Michel	Haldy Jacques
Brélaz François		Despot Fabienne	Haury Jacques-André
Buffat Marc-Olivier		Devaud Grégory	Hurni Véronique
Buffat Michaël		Divorne Didier	Induni Valérie
Buttera Sonya		Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François		Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa		Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria		Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert		Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Oran Marc	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Lachat Patricia	Payot François	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Marion Axel	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Martinet Philippe	Probst Delphine	Treboux Maurice
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Troillet Daniel
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Vallat Patrick
Meldem Martine	Rey-Marion Ailette	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Rezso Stéphane	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Romano Myriam	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neiryck Jacques	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruiz Rebecca	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre	Züger Eric